

Table des matières

Articles précédents.....	1
Pour une approche critique, interprétative et inventive.....	1
Approche également géométrique.....	4
Discussion des approches avec M. Walzer.....	5
Discussion des approches avec les paradigmes de SHS.....	6
Contribution aux sociologies historique, comparative, et filmique.....	8
Quatre niveaux pour les approches critiques et interprétatives.....	9
« Terrains » de recherche.....	13
Articles suivants.....	13

Articles précédents

Cet article repose sur l'article « (A-1) *Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose* » (la raison de chacun à propos d'une chose est fondée sur des prémisses procédant de ce qu'il perçoit comme des nécessités de la nature de la chose et de sa propre nature et des prémisses poussées in fine par ses sentiments). La thèse défendue dans cet article (A-1) conduit à privilégier une approche interprétative du terrain sociologique. Notre anthropologie sociologique est celle de E.P. Thompson : les gens, même « ordinaires » et opprimés, pensent et peuvent être conduits par la raison, leur raison.

Pour une approche critique, interprétative et inventive

L'épistémologie proposée repose sur la **première hypothèse** que toutes les organisations et toutes les personnes, agents ou non de ces organisations, désirant être et agir avec une certaine cohérence (sous la conduite de la raison, avec des idées et des actes « qui se tiennent ») sont nécessairement inspirées par des énoncés déclaratifs et performatifs¹ plus ou moins complexes. Ces énoncés sont posés à priori, implicitement ou explicitement, par ces organisations et personnes et ils sont indémontrables par la logique qu'ils inspirent. Ces énoncés donnent le sens de cette logique, logique nommée parfois « rationalité », « pragmatisme », « efficacité », etc.. Ceci pour insister sur le fait qu'il n'y a pas de rationalité, de pragmatisme, d'efficacité « bonne » en soi.

Cette première hypothèse repose sur des considérations philosophiques mobilisant Spinoza, Popper et Kuhn, Hume, etc développées dans l'article « (A-1) *Argumentation pour des raisons*

¹ En mobilisant John L. Austin (« Quand dire c'est faire »), les énoncés procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par les sentiments, les désirs sont dits « performatifs ».

(B-1) Approche critique et interprétative

multiples à propos d'une chose ». Cette hypothèse conduit à adopter à priori l'anthropologie de E.P. Thompson² pour qui chaque personne pense, qu'elle soit dominée ou dominante, et qu'elle n'est donc pas forcément aliénée ou qu'un ventre affamé ou plein.

Notre **deuxième hypothèse** est que les énoncés inspirant des organisations sont à priori différents des énoncés inspirant les personnes concernées par ces organisations, dont les agents de celles-ci.

L'objet principal de notre épistémologie est relatif à ces énoncés et non à la manière, plus ou moins rationnelle ou efficace, dont ils sont mis en œuvre. Que des objectifs plus précis, inspirés par ces énoncés, soient atteints de manière plus ou moins « efficace » n'est pas notre sujet, même s'il est souvent nécessaire d'étudier la manière pour « remonter » aux énoncés.

Exemples d'énoncés simples : accumulation monétaire, marge, parts de marché, le rendement par action, contribuer au bassin d'emploi, boucler la fin du mois, etc..

Exemples d'énoncés plus « moraux » : faire des choses utiles, faire avec les autres, récompenser le « mérite », ne léser personne, etc..

Exemples d'énoncés plus « affectifs » : être et faire comme les autres, crainte de .., désir de.., etc

Cette épistémologie commence par une **sociologie critique**³, à savoir une sociologie qui complète l'étude, indispensable, des faits sociaux et des liens entre ceux-ci (*explicitant ainsi la manière, le « comment » des choses, ex : des mécanismes de domination ou d'adhésion explicités par une analyse foucauldienne*) par une étude systématique des « pourquoi(s) » des choses, à savoir les énoncés des organisations, énoncés de tout type et pas seulement capitalistiques, qui dominent, qui donnent le sens, la cohérence, jamais parfaite, de ces faits sociaux et de leurs liens.

Le chercheur s'attache à avoir une vue objective de ces énoncés, dits ou non dits.

Remarque : La découverte ou élucidation (comme le dit M. Walzer) des énoncés des organisations est une étape nécessaire mais n'est en rien une valeur ajoutée ou une trouvaille du sociologue : tous ces énoncés sont déjà créés, établis, connus par des hommes de l'art que sont les managers, etc. Bien souvent, il suffit d'étudier les ouvrages du type « formation M.B.A. » pour les « découvrir. ». Ainsi, beaucoup d'hommes de l'art de la gestion sont surpris des résultats trouvés par des « consultants » : Ils y lisent ce qu'ils savent déjà et que les consultants sont fiers d'avoir (re)

2 E.P. Thompson : « *The Making of the English Working Class* »

3 Mais qui ne se limite pas à la « critique du capitalisme et des pathologies sociales qui en découlent » comme l'écrit Agnès GAYRAUD dans laviedesidees.fr, le 13 septembre 2012, mais prend en compte tout énoncé dominant vie sociale et organisation.

(B-1) Approche critique et interprétative

découverts. La véritable valeur ajoutée du sociologue est dans l'approche interprétative, décrite maintenant, puis inventive pour éprouver la variabilité des faits sociaux à de nouveaux énoncés.

Cette épistémologie se poursuit par une **sociologie interprétative**, sociologie interprétative des agents eux-mêmes, épistémologie qui considère d'une part leurs propres énoncés et d'autre part leur perception et priorisation « d'une certaine manière » des énoncés de leur employeur, ou même établissement d'énoncés qui s'écartent de ceux de celui-ci (ex : « exigence de profit » seulement considéré comme une contrainte et « satisfaction du client » ou « utilité de ce qui est fabriqué » considérés comme des énoncés motivants).

Le chercheur objective la subjectivation des agents quant à leur perception des énoncés de leur organisation et quant à leur propres énoncés.

Cette **sociologie critique puis interprétative**, en mettant en exergue les énoncés des organisations, la manière dont ceux-ci sont pris en compte par les agents et les énoncés de ces agents permet de mieux saisir les faits sociaux et leurs liens, d'en expliquer la cohérence mais aussi les contradictions du fait de la coexistence de ces différents énoncés parfois incohérents ou contradictoires entre eux, certains inspirant l'organisation et quelques salariés et d'autres inspirant les autres salariés. C'est en quelque sorte une **sociologie descriptive**, mais qui n'en reste pas qu'aux « faits » car remontant aux énoncés des uns et des autres, à l'essence des choses.

Cette sociologie critique et interprétative, interprétation et critiques par les salariés eux-même, est celle mise en œuvre dans ma thèse⁴. En reprenant la question principale de thèse, « perceptions exprimées et les conduites sociales des salariés », correspond aux faits sociaux et « les convictions et les passions (ou sentiments) » correspond aux énoncés.

Cette épistémologie se termine par une **sociologie inventive**, en proposant d'autres énoncés d'organisations, des énoncés soit souhaités par le chercheur, soit ceux que le chercheur considère être souhaités par les agents, puis en imaginant les faits sociaux et leurs relations (causes à effets, corrélations, etc...) que ceux-ci inspireraient, en espérant que ce soit « mieux », les critères du « mieux » étant explicités au regard des énoncés préconisés, les énoncés des agents étant inchangés.

Outre de faire rêver, cette sociologie inventive se doit aussi de comparer les faits sociaux et leurs relations imaginés à ceux constatés pour mieux discerner ce qui relèverait d'autres causes à découvrir, soit nécessités de la nature (faits similaires quels que soient les énoncés, critiqués ou non)

⁴ Engagement social dans le champ économique au regard de l'éthique personnelle : « Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés: question de convictions et de passions ? » soutenue en Septembre 2017.

(B-1) Approche critique et interprétative

soit d'institutions humaines (les faits changent en fonction de leurs énoncés).

En effet, l'approche critique ne permet qu'incomplètement de « découvrir » la causalité « énoncés élucidés → faits sociaux ». C'est seulement en posant d'autres énoncés qu'il est possible de vérifier si tel fait social peut avoir comme cause exclusive tel énoncé et pas un autre. Si de mêmes faits sociaux se produisent avec les énoncés élucidés et avec les énoncés « inventés » il faut alors se poser la question sur l'existence d'une cause, d'un énoncé plus fondamental que ceux considérés, par exemple les prémisses fondamentales exposées dans l'article (B-2) « *Prémisses fondamentales pour toute SHS* ».

Approche également géométrique

Les 2 hypothèses du chapitre précédent sur lesquelles reposent notre approche critique et interprétative, à savoir « *à propos de toute chose, chacun a sa raison* » et « *la raison de chaque agent d'une organisation est à priori différente de la raison de l'organisation* » nous conduit à avoir une approche ou méthode géométrique en prenant pour référence la raison « géométrique », connaissance du 2. genre de Spinoza (voir articles (A-1), (A-2) et (A-3)).

L'Éthique de Spinoza est « démontrée selon la méthode géométrique » selon son auteur : Spinoza pose de nombreuses prémisses (définitions, postulats, axiomes) et il en déduit de nombreuses propositions « vraies ». Son modèle est la géométrie d'Euclide, celui-ci-ci ayant posé 35 définitions (point, ligne, surface, etc.), 5 postulats et 5 axiomes (Notions ordinaires)⁵.

Lors d'une recherche SHS empirique « terrain », notre méthode est inverse, abductive : Il s'agit de remonter aux prémisses, aux énoncés aussi bien des organisations que des agents concernés par celles-ci. Cette remontée aux énoncés est fondée sur les 2 hypothèses rappelées ci-dessus et elle est réalisée aussi bien par le chercheur que par les agents sollicités (approche interprétative). Le chapitre « *Quatre niveaux pour les approches critiques et interprétatives* » montre un exemple de niveaux. Notre méthode est abductive et non purement inductive car un référentiel d'observation « pour toute SHS », défini dans l'article (B-2) *Prémisses fondamentales pour toute SHS*, est mobilisé. Toutefois et ce quel que soit le référentiel choisi (ex : référentiel « classes sociales »), les édifices logiques « d'idées qui se tiennent » aussi bien des organisations que des agents sont loin d'être « parfaits » selon les 3 critères de Frege⁶ (cohérence, complétude, décidabilité) : prémisses

5 Le livre I des Éléments d'Euclide pose les fondements pour la suite de l'ouvrage. Il contient : 35 définitions de vocabulaire ; 5 postulats plus un apocryphe , 5 notions communes plus quatre apocryphes; 48 propositions. ((Éléments (Euclide) wikipedia)

6 Dans « Begriffsschrift (1879, trad. Corine Besson, Vrin, 1999), Frege clarifie le raisonnement logique. Cette formalisation propose les trois caractéristiques que les mathématiques devraient avoir : cohérence, complétude, décidabilité.

(B-1) Approche critique et interprétative

fantaisistes, contradictoires, relevant de préjugés, etc... Faits sociaux (qui sont de fait les propositions « vraies » de cet édifice censé être logique) contradictoires avec certaines prémisses proclamées, organisation incomplète, impossibilité d'affirmer que telle règle est vraie ou fausse.

C'est le cas décrit dans les articles (C-1-a) et (C-1-b) à propos des règles d'appropriation des moyens de production à but lucratif : Ces règles sont en contradiction avec les règles « bourgeoises » qui prévalent pour l'acquisition d'autres biens, dont les moyens de production à but non lucratif, et pour la prise en compte des humains. Pour permettre cela, les articles de droit qui fondent ces règles sont en contradiction avec l'un des fondements du système juridique et moral qui est que toute chose concernée par une loi soit objet de droit et que toute personne physique ou morale concernée par une loi soit sujet de droit. Ce n'est pas le cas : l'entreprise n'est ni objet ni sujet de droit (alors qu'une association 1901 est sujet de droit) et la société qui en serait le « support juridique »⁷ (concept ad hoc!) n'est qu'objet de droit quant au droit de propriété (ce n'est qu'un capital) alors qu'elle est sujet de droit au pénal et dans le droit commercial.

Cette méthode géométrique s'applique également à toute lecture critique d'un ouvrage de SHS ou de philosophie, de tout ouvrage dont l'auteur souhaite qu'il soit un édifice d'idées qui se tiennent. Nous proposons divers articles en mobilisant de plus le même référentiel d'observation « pour toute SHS », défini dans l'article (B-2) *Prémisses fondamentales pour toute SHS*. Ainsi, dans l'article (D-1) *Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon* nous soulignons la non prise en compte de la raison dans les processus sociaux partant des affects et aboutissant aux institutions « majuscules », dans l'article (D-3) *Discussion avec Rawls, Habermas, Bourdieu (Marx)* la non prise en compte des affects et des dominations liées à ceux-ci, dans l'article (C-2) « *travail* » *domestique et petits boulots* la pertinence de poser des prémisses poussées par « les nécessités de sa nature » et par le besoin d'appartenance.

Discussion des approches avec M. Walzer⁸

M. Walzer distingue 3 approches de philosophie morale, celle-ci ayant trait aux énoncés moraux, type d'énoncés qui peuvent être pris en compte dans notre épistémologie. Ces 3 approches sont « découverte », « inventive » et « interprétative ».

« A la voie de la « découverte » appartiennent ces révélations par lesquelles le philosophe nous informe de l'existence de droits naturels ou de vérités morales objectives. Mais cette voie pêche, pour Walzer, par manque de crédibilité car les principes moraux s'avèrent davantage élucidés que réellement découverts »⁹.

Cette « élucidation » plutôt que « découverte » est celle de la sociologie critique, première étape

⁷ Voir J.P. Robé : Publication *L'entreprise et le droit*, Puf, collection *Que sais-je ?* n°3442.) au cours du séminaire « *l'entreprise oubliée par le droit* » du 01/01/2001 de Vie des Affaires organisé « grâce aux parrains de l'École de Paris ».

⁸ Michael Walzer, *Critique et sens commun*, trad. de Joël Roman, Paris, La Découverte, 1990

⁹ Lacroix Justine, « Présentation », *Revue internationale de philosophie*, 2015/4 (n° 274), p. 357-365.

(B-1) Approche critique et interprétative

de notre épistémologie, mais en prenant en compte tout type d'énoncés et pas seulement des énoncés « capitalistiques ».

La démarche « inventive » que nous préconisons ne se veut pas universelle : elle est située, contextualisée, engagée, militante mais avec un souci de rigueur. Surtout, elle vient APRES la voie « interprétative » que préconise Walzer :

« ...pour Walzer, qu'une seule voie en philosophie morale, celle de l'interprétation. Ni la découverte, ni l'invention ne sont nécessaires car nous sommes déjà en possession de ce qu'elles prétendent nous donner, et les morales que nous inventons finissent et finiront toujours par ressembler à la morale que nous avons déjà. Les hommes et les femmes ne peuvent s'interroger qu'au sein d'une tradition particulière de discours moral – tradition qui détermine la nature même de leurs interrogations – et ne peuvent élaborer de réponses qu'en élaborant les différents termes de ce discours ».

Cette « élaboration de réponses » est précisément celle de notre démarche inventive qui vient donc après.

En résumé,

notre sociologie critique correspond à l'élucidation des énoncés de tout type qui inspirent et assurent la cohérence des organisations sociales étudiées, dont celles de production,

notre sociologie interprétative correspond à la voie interprétative de M. Walzer, interprétations faites par les agents eux-mêmes, interprétations qui « ne renvoient pas à des définitions a priori mais à des significations socialement créés. Plus généralement c'est le travail interprétatif et argumentatif des acteurs d'une société présupposant une possession commune mais pas forcément un consensus qui recrée et transforme le tissu moral »¹⁰

notre sociologie inventive vient enfin, en continuité de la critique et de l'interprétation. Elle est enracinée dans le réel et ne prétend pas être universelle et « hors sol » comme l'est, selon M. Walzer, la théorie de la justice de John Rawls.

Discussion des approches avec les paradigmes de SHS¹¹

Du point de vue « ontologique », en reprenant la classification de Charles Tilly¹², notre approche

10 Corcuff Philippe, « Walzer (Michaël), Critique et sens commun », in Politix. Vol. 3, N°10-11. 2 et 3.trimestre 1990. p. 152-154.

11 *Le paradigme positiviste et le paradigme interprétatif De Baripedia* in https://baripedia.org/wiki/Le_paradigme_positiviste_et_le_paradigme_interpretatif

12 Charles Tilly : "How I Work" 1. Individualisme phénoménologique, 2. Individualisme méthodologique, 3. Holisme, 4. Réalisme

(B-1) Approche critique et interprétative

s'appuie sur un holisme ontologique au delà de 2 « ontologies » parmi les 4 qu'il propose : (1) « Individualisme méthodologique » pour constater les énoncés déclaratifs et performatifs de chacun, (2) « holisme social » pour constater les énoncés ontologiques qui inspirent les institutions et structures sociales et donc dominant la société. Rappelons que l'élucidation des énoncés dominants est faite par le chercheur, approche critique, mais également par tout un chacun qui y est invité par le chercheur.

En reprenant les quatre traditions sociologiques de Collins¹³, notre approche relève à la fois de (1) la « tradition du conflit » (*chacun ayant sa raison poussé par ses sentiments, il y a nécessairement conflictualité si les prémisses de chaque raison sont trop différentes, incommensurables*), (2) « tradition holiste » (*la personne autant qu'une institution est considérée comme un tout dont la cohérence (consistance) procèdent d'énoncés plus ou moins élucidés*) et (3) d'une tradition « micro-interactionniste » (*dans la mesure ou le chercheur peut « remonter » jusqu'aux sentiments et aux déterminations que sont l'imitation des affects et la puissance de la multitude*). Par contre (4) la « tradition utilitariste-rationaliste » n'est pas retenue du fait de son aporie épistémique car elle ne prend en compte qu'un seul énoncé performatif, celui qui relève d'une éthique de l'intérêt.

En terme de méthode nous faisons la distinction entre deux grands paradigmes : (1) « **paradigme positiviste** » (*empiriste, objectiviste, explicatif*) et (2) « **paradigme interprétatif** » (*humaniste, subjectiviste, compréhensif*), mais nous les mobilisons tous les deux, tel que cela est décrit dans le chapitre « *quatre niveaux ou référentiels pour les approches critiques et interprétatives* », description résumée ainsi : approche des faits (Durkheim) puis de leur compréhension (*en « remontant » aux objectifs-motivations-contraintes puis aux énoncés moraux puis aux sentiments qui poussent*), approche certes par le chercheur, mais surtout par celui qui parle de ses perceptions et conduites sociales (Weber). La mobilisation du « **paradigme positiviste** » conduit plutôt à construire des énoncés déclaratifs et la mobilisation du « **paradigme interprétatif** » conduit plutôt à élucider des énoncés « performatif »¹⁴.

A propos d'une chose, d'un sujet, quel paradigme (positiviste, interprétatif) privilégier ? Les réponses aux 3 questions suivantes aident à répondre à cette question :

Les réponses aux 3 questions suivantes (1) question ontologique (*est-ce que la réalité sociale*

relationnel

13 *Le paradigme positiviste et le paradigme interprétatif De Baripedia* in ibid

14 En mobilisant John L. Austin (« Quand dire c'est faire »), les énoncés procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par les sentiments, les désirs sont dits « performatifs ».

(B-1) Approche critique et interprétative

existe et qu'elle est sa nature ? ; concerne la réalité sociale et sa nature), (2) question épistémologique (*est-ce que cette réalité sociale est connaissable ? pouvons-nous la connaître ?*) et (3) question méthodologique (*si cette réalité existe et elle est connaissable, comment pouvons-nous la connaître ?*) **sont fondées** sur notre conception de la raison, entendement du 2. genre de Spinoza, dont la prémisse fondamentale est le postulat suivant : « *A propos d'une chose, chacun construit SA raison (son édifice d'idées qui se tiennent), car fondée sur des prémisses procédant de ce qu'il perçoit comme nécessité de la nature de cette chose, et fondé sur d'autres prémisses procédant in fine de ses sentiments (ex : désirs de ?? , crainte de ?? , etc..)* ».

Si à propos d'une chose, l'édifice construit d'idées qui se tiennent est surtout fondé sur des prémisses procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature de cette chose (ex : ça existe ou ça n'existe pas) et si cette perception est largement partagée, alors le paradigme scientifique peut être positiviste : il y a d'un côté une réalité perçue par tous de manière similaire et de l'autre côté le chercheur. Lorsque la chose étudiée est une chose de la nature, ex : un sujet de science « dure », le paradigme positiviste peut être retenu, avec toutes les réserves que l'on peut faire en mobilisant Kuhn. La méthode mobilisée est plutôt hypothético-déductive, en particulier pour les sciences dures : il s'agit, comme le souligne Bourdieu ¹⁵, de construire un sens, puis de vérifier qu'il « colle » à la « réalité ».

Si à propos d'une chose, l'édifice construit d'idées qui se tiennent est surtout fondé sur des prémisses procédant des sentiments, des désirs de ceux qui élaborent cet édifice, alors le paradigme scientifique doit être interprétatif : la réalité est construite et cette réalité est sociale lorsque elle est partagée, partage poussée par toute sorte de sentiments dont ceux provoqués par les affections « imitation des affects » ou « puissance de la multitude ». Lorsque la chose étudiée est une chose humaine, ex : une institution, le paradigme interprétatif est à privilégier. La méthode mobilisée est plutôt inductive ou abductive, en particulier pour les SHS : il s'agit, comme le souligne Bourdieu ou Walzer,¹⁶ de découvrir le sens qui existe, de l'élucider.

Contribution aux sociologies historique, comparative, et filmique

Sur un sujet donné, par exemple sur la formation permanente, il est fréquent de comparer dans le temps et dans l'espace entre différents pays, ex : Brésil et France.

¹⁵ Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton and Bordas, 1968, 430p, p. 56

¹⁶ Ibid

(B-1) Approche critique et interprétative

Ces comparaisons ne peuvent se faire qu'en étant dans les mêmes référentiels. Une manière est de mobiliser les mêmes auteurs de références avec leurs concepts. Notre épistémologie par son approche critique et interprétative mettant en exergue les énoncés fondateurs dans un même référentiel, celui de l'édifice logique mobilisé, permet d'emblée des comparaisons non ambiguës. Des énoncés identiques ou différents sont alors élucidés dans le référentiel choisi, ex : ceux concernant l'employabilité dans le cas de la formation permanente. Surtout, notre épistémologie permet de relever plus facilement les énoncés, les édifices logiques et le contexte structurel qui subsument ces premiers énoncés trouvés, notamment des énoncés du domaine socio-économique montrant quelles volontés politiques et économiques plus ou moins en accord ou contradictoires sont mises en œuvre, révélant donc les rapports de force.

Enfin, notre épistémologie montre bien ce qui peut différencier la sociologie filmique d'un documentaire social : c'est justement cette phase interprétative faisant parler sur le même plan aussi bien les personnes qui dirigent, « savent » et disent les énoncés « officiels » (ceux à usage de communication et ceux effectivement appliqués) que tous les autres personnes concernées par l'organisation étudiée qui disent non seulement les faits et leur vécu mais surtout ce qu'elles interprètent des énoncés déclaratifs et performatifs officiels, et surtout qui disent leurs propres énoncés. Notre approche ne fait pas disparaître les agents derrière des concepts, au contraire : avec l'approche interprétative, les concepts, du moins les énoncés, sont élucidés ou portés-exprimés par les agents. Ceci est d'autant plus possible que le guide d'entretien, par exemple, est unique mais accessible à tout interlocuteur quelle que soit sa position sociale car il est fondé sur un référentiel dont la compréhension est partagée. Plusieurs types de référentiels peuvent être établis et utilisés par étape, du plus « concret » et s'attachant aux faits, à de plus « abstraits ». Des niveaux d'approches sont proposées dans le chapitre suivant.

Quatre niveaux pour les approches critiques et interprétatives

Cette proposition en quatre niveaux ou référentiels, **de A à D**, nous semble applicable pour toute organisation ou institution, que ce soit une organisation employant des salariés ou mobilisant des bénévoles ou une communauté culturelle ou culturelle ou une association loi 1901 afin d'étudier la dialectique organisation-agents. Elle se fonde sur une anthropologie spinoziste, à savoir humains en partie sous la conduite de sa raison, en partie poussés par ses sentiments. Elle est inductive. Enfin, ces quatre niveaux doivent conduire, par exemple, à un guide d'entretien unique accessible à tout interlocuteur quelle que soit sa position sociale. A titre d'exemple, cette proposition prend en

(B-1) Approche critique et interprétative

compte une organisation employant des salariés et les corrélations pris en exemple sont celles constatées dans ma thèse¹⁷.

A-Nous considérons tout d'abord les faits sociaux autant pour l'approche critique (Organisation, fonctionnement et procédures en place décrivant les actions **éditées**¹⁸), que pour l'approche interprétative (perception, implication, actions **effectives** des salariés), tout cela visible pour le chercheur de multiples façons : littérature grise, témoignages, immersion participante, ethnographie, entretiens, etc...

B- En constatant des organisations et comportements plutôt rationnels, nous élucidons ensuite un premier niveau d'énoncés censés éclairer, expliquer, ces faits sociaux, leurs relations plus ou moins logiques, leurs contradictions : (1-critique) pour les organisations, ces énoncés ont trait à leurs *objectifs, utilité sociale et contraintes* à prendre en compte ; (2-interprétative) pour les salariés, ces énoncés ont trait à leurs motivations externes dérivées ou non de celles de leur organisation, et à leurs motivations internes (*Épanouissement, salaire, relations aux autres*).

Ces énoncés, « expliquant » la cohérence, la « logique » ou « contradiction » des faits observés, sont exprimés dans les référentiels qui viennent d'être cités :

pour les organisations : [*objectifs, utilité sociale, contraintes*] ; référentiel choisie car compréhensible par les salariés sollicités pour leur faire faire une sociologie critique.

pour les salariés : référentiel ci-dessus mais pour y mentionner les énoncés de leur organisation qu'ils perçoivent et prennent en compte (motivations externes) ; puis le référentiel [*épanouissement*¹⁹, *salaire*²⁰, *relations aux autres*²¹] pour y exprimer leurs énoncés personnels (motivations internes).

Ces référentiels et ces énoncés qui y sont décrits sont établis par le chercheur au regard de multiples sources : littérature grise, témoignages, immersion participante, etc..

Ces énoncés, décrits dans ces 2 référentiels, permettent déjà d'expliquer les faits sociaux et leurs liens, d'en éprouver cohérence et contradiction.

Entre des énoncés de premier niveau exprimés dans ces 2 référentiels il y a souvent des

17 Engagement social dans le champ économique au regard de l'éthique personnelle : « *Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés: question de convictions et de passions ?* » soutenue en Septembre 2017.

18 Les actions prises en compte sont celles édictées et non effectivement réalisées : celles-ci sont pris en compte dans l'approche interprétative.

19 La chose qui épanouie (ex : pouvoir-responsabilité, excellence du savoir-faire) peut être désirée (voir 3. référentiel des sentiments) car elle est considérée comme signe d'identité, distinctif ou de reconnaissance par le groupe

20 Statut du salaire : expressif (épanouissement et/ou objectif) ou instrumental (nécessité)

21 La relation aux autres peut être poussée par le désir d'appartenance (voir le 3. référentiel des sentiments)

(B-1) Approche critique et interprétative

associations, ainsi dans notre thèse (1) association de certains énoncés côté managers (ex : énoncés relatifs aux *objectifs*, *contraintes* souvent associé à *salaire*, *épanouissement*) et (2) association d'autres énoncés côté d'une majorité de salariés (ex : énoncés relatifs à *l'utilité* souvent associé *aux relations aux autres*). Bien souvent les énoncés de la majorité des salariés sont inspirés par les postulats 1, 2 et 3 du chapitre « *Prémises dans la sphère de mise à disposition de biens et de services* » de l'article (B-2) *Prémises fondamentales pour toute SHS*. ».

C- En supposant des organisations et des comportements « sous la conduite de la raison », nous considérons alors un deuxième niveau d'énoncés qui pourraient expliquer ces associations ou oppositions entre énoncés de premier niveau. Dans notre thèse, ce sont les convictions donnant un sens à la raison, autant des agents que des organisations, convictions exprimées dans un référentiel, dit normatif et performatif, permettant l'expression de toute sorte de convictions, référentiel dont les 2 axes principaux sont relatifs (1) aux relations aux autres, (2) à la reconnaissance. Le même référentiel est utilisé pour les organisations et les salariés ce qui permet de bien distinguer les valeurs dominantes d'une organisation et les valeurs majoritaires des agents de cette organisation. Cette distinction permet, dans notre thèse, de montrer qu'il n'y a pas de lien et encore moins adéquation entre « valeurs » d'une entreprise, et valeurs majoritaires de ses salariés.

Des corrélations sont mis en évidence entre énoncés de premier niveau et de deuxième niveau des mêmes organisations ou personnes. Des corrélations sont également mis en évidence directement entre convictions et faits sociaux, de perception à implication concrète. Mais ce n'est pas toujours le cas : dans notre thèse, pas de corrélation trouvée entre convictions et énoncés à propos du statut du salaire (Objectif, épanouissement, contrainte).

Comme pour les énoncés de premier niveau, il y a une certaine cohérence, une certaine logique ou contradiction, liens et association entre énoncés du deuxième niveau, les convictions. Ainsi, nous constatons une association de [cohésion&solidarité] à [justice sociale] pour une majorité de salariés et une association de [chacun pour soi] à [mérite] pour une minorité et leur organisation.

D-En supposant, comme Spinoza, que l'attribut Pensée de toute chose humaine n'est perceptible que sous les 2 modes sentiments et entendement ou raison²², nous considérons alors un troisième niveau d'énoncés pour expliquer ces associations ou oppositions entre énoncés de deuxième niveau. Dans notre thèse, ce sont les sentiments des agents exprimés dans un référentiel affectif simple

22 Voir article (B-2) *Prémises fondamentales pour toute SHS*.

(B-1) Approche critique et interprétative

(désir²³ et crainte, joyeux et triste, acceptation-soumission et révolte)²⁴. Ces énoncés de sentiments ne concernent dans notre thèse que les agents, y compris ceux qui ont du pouvoir dans leur organisation.

Si possible, le chercheur doit discerner les sentiments passifs (crainte, tristesse, espoir, ..) et les sentiments actifs que ces sentiments passifs poussent, en premier lieu les désirs (ex : ceux poussant les motivations du niveau B ou les convictions du niveau C), ces désirs poussant des prémisses fondant la raison de celui qui désire être conduit par sa raison.²⁵ Si aucune motivation ou conviction ne peut être attachée à des perceptions et des conduites sociales constatées lors de l'étape A, cela ne peut être expliqué, en suivant Spinoza, que par des sentiments passifs, telle la crainte, la peur, la colère poussant à percevoir et à se conduire de manière incohérente, irraisonnable, incompréhensible.

Des corrélations sont mises en évidence entre énoncés de deuxième niveau et de troisième niveau des mêmes organisations ou personnes. Des corrélations sont également mises en évidence directement entre sentiments et énoncés de premier niveau et faits sociaux, perception et implication concrète. C'est le cas à propos du statut du salaire (Objectif, épanouissement, contrainte) qui semble donc directement lié aux sentiments éprouvés.

Nous n'envisageons que ces 4 référentiels de **A à D** : selon Spinoza l'humain n'est perceptible que par son corps, son entendement et ses sentiments. Soulignons un parallèle entre nos énoncés de deuxième (convictions) et premier niveau (motivations) et le syllogisme pratique d'Aristote²⁶ : l'énoncé de deuxième niveau est le principe majeur et celui de premier niveau le principe mineur dans le contexte de réflexion et de décision (faits sociaux). D'éventuelles incohérences entre le principe majeur et le principe mineur retenu peuvent être causées par les sentiments (ex : crainte, indignation) ou des affections du type imitation des affects ou puissance de la multitude ou des nécessités de la nature à prendre en compte si possible sous la conduite de la raison.

23 Ainsi, la motivation « épanouissement » peut être poussée par un désir de distinction, de reconnaissance dans le groupe d'appartenance ; la motivation « relation aux autres » peut être poussée par un désir d'appartenance, l'appartenance étant considérée comme un bien impératif ne pouvant être l'objet d'une justice distributive (cf Walzer, Ricoeur)

24 Les humains désirent ou appréhendent toute chose selon les sentiments joyeux ou tristes qu'ils supposent devoir être provoqués par leurs affections. Ils acceptent, se soumettent à, ou s'indignent à propos de, se révoltent contre, toute chose selon les sentiments joyeux ou tristes provoqués par ses affections.

25 Voir article (A-1) *Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose* ou (A-3)

26 Aristote : *Éthique à Nicomaque* (VI, 12, 1144a31 sq.) Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des Textes Philosophiques », 1990 (1re éd. 1959)

« Terrains » de recherche

Cette sociologie critique puis interprétative et inventive est expérimentée tout d'abord en analysant et discutant sur les terrains, et non les sujets, des interventions faites dans le cadre de divers séminaires de sociologie, dont ceux du CPN, de IDHE.S, Sophiapol, EHESS.

Articles suivants

Avec l'article (B-2) « *Prémisses fondamentales pour toute SHS* » cet article est le fondement de tous les articles suivants sur des sujets sociologiques particuliers rencontrés à l'occasion de séminaires universitaires (Sophiapol, IDHE.S, CPN, etc..) : les thèmes des sujets traités dans ces séminaires sont repris (1-) en mobilisant une approche critique et interprétative, quant à la prise en compte du terrain, (2-) en se plaçant dans le référentiel de prémisses proposé dans l'article (B-2) *Prémisses fondamentales pour toute SHS* dont un exemple est présenté dans le chapitre précédent « *Quatre niveaux pour les approches critiques et interprétatives* ». Tous ces articles sont présentés dans l'article (A-0) *Présentation des fondamentaux épistémologiques et d'une série d'articles de SHS*.